

Réaction du maire de Bordeaux aux mesures annoncées par la Première ministre, en réponse aux émeutes de fin juin

Pierre Hurmic maire de Bordeaux : « Parmi les mesures nouvelles, et les ambitions annoncées par Elisabeth Borne, je veux saluer la volonté d'harmoniser et de professionnaliser les dispositifs de prévention.

Un tel dispositif, quand il verra le jour, devrait impliquer un renforcement de la médiation sociale.

Lors de mon échange avec le Président de la République le 4 juillet 2023, j'avais présenté, tant en ma qualité de maire de Bordeaux que de Président du Forum Français de Sécurité Urbaine, cette demande d'une véritable reconnaissance des métiers de la médiation sociale, pour remettre de l'humain dans nos territoires.

« De la déshumanisation des rapports sociaux naît leur brutalisation » avais-je alors précisé.

Cette demande est également portée par le Député Patrick Vignal, l'association France Médiation, un très grand nombre de maires et de travailleurs sociaux.

Je suis heureux que nous ayons été entendus.

En revanche, s'agissant de la possibilité du transfert de certains actes de police judiciaire aux polices municipales, sous le contrôle des parquets, c'est une dérive dangereuse.

Ce transfert consacrerait une nouvelle défaisse de l'Etat et de ses pouvoirs régaliens sur les collectivités, sans moyens permettant de les exercer réellement.

Ce dispositif impliquerait une confusion des prérogatives, des commandements et des responsabilités qui ne pourraient qu'être préjudiciable à l'efficacité du maintien de l'ordre ».